



## **Lettre d'information du 13 décembre 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Sécurité près de l'école**

Aux abords de l'école, la vitesse doit être modérée et adaptée. La vigilance est de mise. Aux heures d'entrée et de sortie, il y a différents usagers : automobilistes, piétons, cyclistes, et les enfants sont plus vulnérables que les adultes, ils perçoivent l'environnement différemment, ils ne peuvent pas anticiper des risques qu'ils ne voient pas et sont aussi plus « spontanés ».

Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, il est nécessaire que les voitures soient stationnées sur les emplacements autorisés, c'est-à-dire sur les parkings. Il est interdit de stationner sur la voie publique, même avec des « warnings ». En cas de dépose des enfants sans stationnement, l'arrêt doit être bref, il est essentiel de veiller à ce que l'endroit choisi pour l'arrêt permette à l'enfant de se rendre à l'école en toute sécurité et que le véhicule, en manœuvrant, ne mette personne en danger.

L'emplacement près de la cantine n'est pas un arrêt-minute, il est dédié uniquement aux personnes à mobilité réduite, à tout moment de la journée, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Ce n'est pas un emplacement de dépose pour l'école ou pour aller chercher les enfants à la garderie.

Il est rappelé que, pour pouvoir monter à l'avant d'un véhicule, l'enfant doit avoir au moins 10 ans et que chaque passager doit être maintenu par une ceinture de sécurité, avec siège ou coussin rehausseur selon la taille.

C'est en étant toutes et tous vigilants que nous éviterons les accidents.

### **Radar pédagogique sur la D19 (route de Chessy)**

A la demande de la commune, un radar pédagogique va être posé par le Département sur la D19 (route de Chessy). Pour rappel, la vitesse est limitée à 70 km/h entre le Divin et les Bruyères.

### **Distribution des colis et des bons d'achat aux aînés**

Samedi 11 décembre et lundi 13 décembre, les aînés ont retiré leur colis ou bon d'achat en main propre pour ceux et celles qui avaient choisi cette option. Les autres colis ou bons d'achat seront distribués à domicile par la commission Action sociale (CCAS) dans la semaine ou le week-end, après prise de contact avec les intéressés. Un tiers des aînés ont aussi opté pour un repas qui devrait se dérouler en janvier.

### **Heure du conte - 22 décembre**

Ouverte à tous, adhérents ou non à la bibliothèque, l'heure du conte aura lieu mercredi 22 décembre de 16h30 à 17h30 à la bibliothèque.

Inscription jusqu'au 21 décembre lors des permanences de la bibliothèque et par e-mail : [biblio.bagnols@laposte.net](mailto:biblio.bagnols@laposte.net)

Port du masque et pass sanitaire pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans.

### **Ouverture de la bibliothèque municipale pendant les vacances**

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera fermée les samedis 25 décembre et 1er janvier.

Ouverture : mercredi 22 décembre et mercredi 29 décembre de 16h à 18h.

Des nouveautés sont arrivées, venez les découvrir !

Actualités et catalogue complet de la bibliothèque sur <https://bagnols.bibenligne.fr/>

### **Annulation de l'animation du 8 décembre 2021**

Au regard de la situation sanitaire, le Sou des écoles a annulé avec regret l'animation prévue le mercredi 8 décembre. Une vente d'objets est organisée au profit du Sou des écoles. Plus d'infos sur [la page Facebook de l'association](#).

### **Info sur la table d'orientation**

De nombreux Bagnolais et Bagnolaises l'ont remarqué : la table d'orientation a « disparu ». En effet, il y a un problème de fixation de la céramique de la table et les agents techniques l'ont retirée le temps de trouver une solution.

### **Travaux au cimetière**

L'aménagement du cimetière, prévu en 2021, est terminé avec la pose d'un 2e columbarium et l'aménagement du jardin du souvenir. Cet espace cinéraire accueillera en 2022 de nouvelles plantations réalisées par la commission Fleurissement. Des travaux vont aussi être prochainement effectués pour installer un point d'eau en haut du cimetière.

Le columbarium est un ensemble de cases pour les urnes des personnes incinérées, une case peut contenir 2 à 3 urnes, selon leur diamètre. La concession concerne 1 case et est délivrée pour 15 ou 30 ans.

Le jardin du souvenir est destiné à la dispersion des cendres et est désormais doté d'un pupitre pour l'inscription du nom des défunts.

Renseignements et informations auprès du secrétariat de mairie.

### **Démarches en cas de violences sexuelles et sexistes**

La gendarmerie a élaboré, en lien avec les FIS et le conseil national des barreaux, un document présentant à la victime l'ensemble de ses droits et les modalités des démarches à réaliser dans le cadre d'une plainte contre des violences sexuelles et sexistes.

[Le document est téléchargeable ici.](#)

### **Concours FCPN**

La Fédération Connaître et protéger la nature organise un concours destiné aux jeunes de 11 à 25 ans.

Jeunes vidéastes, à vos caméras ou téléphones ! Il s'agit d'un concours de vidéos sur la faune ou la flore « 3 minutes maxi » dont le sujet est libre. Il est ouvert jusqu'au 31 mai 2022, aux jeunes de 11 à 25 ans, dans un cadre scolaire, associatif ou individuel ! Plus d'infos sur : [www.fcpn.org/news/concours-de-vidéos-3mn-maxi](http://www.fcpn.org/news/concours-de-vidéos-3mn-maxi)

### **Dédicaces à la bibliothèque de Pommiers**

Vendredi 17 décembre à partir de 17 heures à la bibliothèque de Pommiers dédicaces d'ouvrages écrits par d'anciens habitants de Pommiers : Voyage en poésie de Patrick Alloin accompagné d'œuvres de Jacky Augagneur ; Les comptines de Tantine de Marie-France Balandras